

Compte-rendu de l'Assemblée Générale des Mille Feuilletts du 10 mars 2023

Les membres du Conseil d'Administration et les adhérents de la bibliothèque associative les Mille Feuilletts se sont réunis le **vendredi 10 mars 2023 à 18 h** dans la Salle des Mariages de la Mairie, sur convocation préalablement adressée à tou(te)s les adhérent(e)s.

Etaient présentes **27** personnes (*voir feuilles d'émargement*), et **24** autres adhérent(e)s ont remis un pouvoir de représentation.

L'assemblée générale est présidée par Nicolas Pavlidès, secrétaire de l'association, qui excuse l'absence pour raison de santé de la présidente, Cécile Grivel, et de la bibliothécaire, Claire Plazanet. Il remercie de leur présence le Maire de Barby, Christophe Pierreton, ainsi que son adjoint Pascal Bouvier, et excuse Grégory Borrione, représentant de la Mairie, qui nous a prévenu qu'il ne pourrait être là.

1– Rapport moral et d'activités

L'année 2022 a vu la **fin de l'obligation** de porter un masque ou de présenter à l'entrée de la Bibliothèque son pass sanitaire ou vaccinal (à partir de la mi-mars).

Elle a été aussi malheureusement marquée par l'absence de Claire, notre bibliothécaire, en arrêt de travail pour raison de santé **depuis fin août** : cela fait donc plus de six mois (!) que le fonctionnement de la Bibliothèque n'est assuré que grâce à la bonne volonté et au dévouement des **bénévoles**, qui ont maintenu en particulier l'**ouverture au public** aux mêmes horaires et décidé d'**accueillir des classes de l'école élémentaire** à partir de la rentrée de novembre (au départ avec l'aide d'une jeune en Service Civique « prêtée » par la Mairie, mais enlevée au bout de 3 ou 4 semaines pour l'affecter à d'autres tâches).

Il n'a par contre plus été possible d'accueillir les enfants plus jeunes (maternelle, crèche et relais des Assistantes Maternelles), et tout le travail « invisible » dont Claire avait la charge n'est plus assuré. C'est le cas en particulier des achats de livres pour enfants qui auraient dû être faits cet automne et qui ont été reportés...

Malgré cela, les données fournies par le logiciel de prêt montrent un **retour à la normale** après deux années très impactées par les conséquences du COVID-19 et confirment une **augmentation de la fréquentation** de la Bibliothèque :

- **emprunteurs et prêts** sont plus nombreux en 2022 qu'en 2019

année	2019		2020		2021		2022	
mois	emprunteurs	prêts	emprunteurs	prêts	emprunteurs	prêts	emprunteurs	prêts
Janvier	594	1604	487	1518	430	1636	515	1813
Février	421	1218	441	1405	403	1546	441	1655
Mars	609	1735	205	874	535	1895	578	1995
Avril	452	1284	1	2	435	1708	432	1581
Mai	451	1368	84	299	427	1467	521	1601
Juin	374	1058	231	853	316	1114	365	1560
Juillet	254	926	176	807	186	760	183	796
Août	109	396	178	783	174	734	222	1009
Septembre	332	1166	307	1200	324	1442	323	1362
Octobre	364	1292	324	1430	316	1272	326	1342
Novembre	456	1431	129	377	479	1784	610	1988
Décembre	368	1099	301	1191	342	1357	463	1477
total	4784	14577	2864	10739	4367	16715	4979	18179
<i>livres/emprunteur</i>		3,05		3,75		3,83		3,65

- le nombre total de **nouvelles adhésions** est en augmentation, aussi bien pour celles qui sont gratuites (jusqu'à 18 ans) que pour les payantes

type de lecteur	lecteurs actifs				nouvelles adhésions			
	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
enfants	378	315	330	451	88	99	127	159
adultes	166	159	154	169	31	27	35	42
total	544	474	484	620	119	126	162	201
% enfants	69,5	66,5	68,2	72,7	73,9	78,6	78,4	79,1
% adultes	30,5	33,5	31,8	27,3	26,1	21,4	21,6	20,9

- le nombre de **lecteurs actifs** augmente dans presque chaque tranche d'âge

tranches d'âge	lecteurs actifs				nouvelles adhésions			
	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
0-5	56	51	46	68	19	15	22	35
6-10	113	91	99	161	13	24	26	86
11-14	49	53	45	64	10	8	13	20
15-18	7	12	12	9	1	3	4	5
19-25	4	2	2	4	1	1	1	1
26-46	49	43	44	46	16	9	13	15
47-62	31	34	22	27	4	8	3	10
63 +	82	80	86	92	10	9	18	16
classes	139	96	120	131	43	47	60	7
groupes	14	12	8	18	2	2	2	6

Cependant, la Bibliothèque a toujours du mal à faire venir ou garder les lectrices ou lecteurs entre 15 et 25 ans, période correspondant au collège puis au lycée et à la poursuite d'études ou à l'entrée dans la vie active, mais ce constat est partagé par les autres bibliothèques du secteur avec qui nous avons pu échanger...

Vote sur le rapport moral : 0 contre - 0 abstention - 51 pour

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

Principales animations (par ordre chronologique) :

- 28 janvier : **concert Lyronique** par Lydie Guérin (flûte) et Véronique Soleilhavoup (piano), professeures au Conservatoire de Chambéry
- 1^{er} février : présentation au café associatif « Au bonheur d'une pause » des romans en lice pour le **Festival du Premier Roman**
- 16 mars : **atelier « Récup' »**, animation qui a permis à des enfants de 6 à 10 ans de laisser s'exprimer leur imagination créatrice à partir d'éléments de récupération (fils, CD, DVD, rouleaux, cartons, papiers, tissus, bouchons, conserves, bouteilles plastiques, pots de yaourt, etc.)
- 6 avril : présentation en avant-première des 12 romans sélectionnés pour le **Prix Rosine Perrier**
- 9 avril : vente de livres, dans le cadre de la journée de **solidarité avec l'Ukraine** organisée par le Barbython
- mois de mai : participation au prix de « **la vache qui lit** », qui a permis à chaque élève d'une classe de CE2 de lire et de voter pour au moins deux romans parmi les cinq proposés
- 10 et 11 juin : opération « **Premières pages** », au cours de laquelle chaque enfant né l'année précédente a pu recevoir le livre « L'ours tendre » et participer à différentes animations (racontages, vidéo, jeux, yoga...)
- 4 septembre : participation au **Forum des Associations** et distribution d'un numéro spécial du Biblio-Infos contenant tous les renseignements utiles (en particulier horaires, modalités du prêt, réseau e-medi@s et tarifs d'adhésion)
- mois d'octobre : les lectrices et lecteurs qui le souhaitent ont pu lire et voter pour le **Prix Rosine Perrier**, organisé dans le cadre du Salon du livre d'Hermillon (le prix 2022 a été attribué à Violaine Bérot pour son roman « Comme des bêtes »)

- 18 novembre : **soirée théâtre** avec « L'ours » et « La demande en mariage », deux petites pièces de Tchekov proposées par la compagnie Bruine Rouge
- 14 décembre : **contes et chant de Noël**
- 14 décembre : **atelier « Viens découvrir les robots ! »** pour enfants de 8 à 12 ans
- 21 décembre : **atelier « Dessine ton propre jeu vidéo ! »** pour enfants de 8 à 12 ans

Pendant le premier semestre, la Bibliothèque a accueilli les enfants des **classes élémentaires et maternelles** (*hebdomadaire*), du **Relais des Assistantes Maternelles** et de la **crèche** « les petits Mickeys », du **Centre de loisirs** (*pendant les vacances scolaires*), et a participé aux **Temps d'Activités Périscolaires**.

Depuis la rentrée de septembre, **cet accueil a été interrompu**, sauf pour les enfants de l'école élémentaire (à partir de novembre) et du Centre de Loisirs

Des **tables thématiques** ont été proposées tout au long de l'année, pour mettre en avant des ouvrages sur les sujets suivants :

- janvier : **polars et thrillers**
- mars : créations réalisées par les enfants lors des **ateliers « Récup' »**
- mai : **l'Inde** (*en lien avec le Festival du Livre de Paris*)
- juillet : sélection de livres pour **partir vers d'autres horizons**
- septembre : la **rentrée** en livres
- octobre : le **football**, à l'occasion de la Coupe du Monde
- novembre : romans d'**Annie Ernaux**, récompensée par le prix Nobel de littérature
- décembre : livres et revues pour et sur **Noël**

Sans oublier chaque mois :

- la réunion du **comité de lecture** (*le premier lundi*), avec un « spécial BD » en mars ;
- les échanges de livres avec **Savoie-Biblio** (« navette ») ;
- les ateliers **Rubik's Cube** une ou deux fois par mois (de janvier à juin)
- les après-midis **Jeux de société**, une fois par mois, en partenariat avec la ludothèque du SICSAL (Syndicat Intercommunal du Canton de Saint Alban Leysse)
- les permanences du **Conseiller numérique** une ou deux fois par mois (à partir du 10 octobre)
- la parution du **Biblio-Infos** (*autour du 1er et du 15, sauf pendant les vacances d'été*)

Vote sur le rapport d'activités : 0 contre - 0 abstention - 51 pour

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

2 – Bilan financier 2022 et budget prévisionnel 2023

Le **bilan 2022** est excédentaire pour plusieurs raisons :

- pas d'achat de livres jeunesse sur les 5 derniers mois (absence de Claire)
- achat de mangas (500 €) et dernier achat livres adultes (400 €) faits sur 2022 mais réglés début 2023
- subvention exceptionnelle du département pour l'organisation de l'opération Premières Pages (600 €)
- subvention de la commune pour les animations (500 €)

Cotisations	1 700,00		Frais de fonctionnement	30,00	24,91
individuelle		1 080,00			
famille		558,00	Service(s) civique(s)		
association		60,00	allocations		427,13
			formations		0,00
Pénalités livres perdus	20,00	52,90	Divers	60,00	
			Animations		
Dons		280,00	premières pages	100,00	88,20
			autres animations : Adultes	600,00	356,41
Photocopies	10,00	13,96	Enfants	250,00	
			Assurance	535,00	488,21
Animations et spectacles		90,00	Reliure	400,00	318,60
Vente de livres	100,00	130,80	Abonnements revues et magazines	900,00	789,80
Subventions			Achats livres		
Commune : fonctionnement	4 500,00	4 500,00	BD Jeunesse	500,00	457,39
Commune : achat de Mangas		500,00	Mangas Jeunesse	600,00	0,00
Commune : subvention animations		500,00	autres livres Jeunesse	1 500,00	691,54
Département : subvention animations		600,00	BD Adultes	500,00	438,42
Etat : service(s) civique(s)		396,67	autres livres Adultes	1 700,00	1 703,83
Etat : formation service(s) civique(s)		60,00	CD et autres supports		0,00
Total produits	6 330,00	8 822,33	Total charges	7 675,00	5 784,44
Encaisse	5 906,60	2 868,71	Encaisse	4 561,60	5 906,60
Total produits		12 236,60	Total charges		12 236,60
		11 691,04			11 691,04

Prévisionnel 2023 :

- baisse des recettes : pas de subvention attendue de la commune pour les mangas (subventions versées en 2021 et 2022 pour créer un fond mangas qui était inexistant)
- augmentation du budget animation (2 spectacles adultes et contes pour enfants avec une conteuse) compte-tenu des aides communale et départementale ciblées sur l'animation et non entièrement dépensées
- augmentation du budget d'achat de livres jeunesse pour compenser la baisse d'achat en 2022
- le budget alloué à l'achat de livres adultes a été maintenu à hauteur des années précédentes : compte tenu de l'encaisse important au 31/12/2022 et de la dépense de 400 € de livres achetés en 2022 payés sur budget 2023, il est proposé d'augmenter la ligne « achat livres adultes » de 400 €, ce qui conduit aux modifications suivantes :

Etat : formation service(s) civique(s)	60,00		autres livres Adultes	2 100,00	1 703,83
			CD et autres supports		0,00
Total produits	6 330,00	8 822,33	Total charges	8 075,00	5 784,44
Encaisse	5 906,60	2 868,71	Encaisse	4 161,60	5 906,60
Total produits		12 236,60	Total charges		12 236,60
		11 691,04			11 691,04

Vote sur le bilan financier 2022 et le budget prévisionnel 2023 : 0 contre - 0 abstention - 51 pour
Le bilan financier 2022 et le budget prévisionnel 2023 sont adoptés à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

La Bibliothèque est abonnée à un certain nombre de revues et magazines :

- pour la jeunesse :
 - Astrapi
 - Belles histoires
 - Géo ado
 - Mes premiers J'aime lire
 - Mon journal animal (gratuit)
 - Pomme d'api
 - Science & Vie Junior
- pour les adultes :
 - 60 million de consommateurs
 - Alpes magazine
 - Auto moto (don)
 - Courrier international (don)
 - Causette (don)
 - Lire magazine
 - Maxi cuisine
 - Que choisir santé
 - Revue XXI

La trésorière exprime au nom du bureau et des bénévoles de la Bibliothèque nos remerciements à la municipalité pour son soutien constant, aussi bien sur le plan financier ou matériel que pour la recherche d'une personne capable d'assurer le remplacement de Claire.

3 – Appel à candidatures

La Bibliothèque est une association, ouverte à tous et chargée de contribuer à la promotion de la lecture, à l'information documentaire et à l'accès internet. Elle est gérée par une équipe de bénévoles et une bibliothécaire.

Le président de séance remercie Elise Gensse de sa présence et précise qu'elle remplace Claire depuis le 6 mars et que son contrat d'un mois est renouvelable par la Mairie si l'absence de Claire se prolonge.

La question est posée de savoir si parmi les membres de l'association présents se trouvent une ou plusieurs personnes qui souhaiteraient rejoindre l'équipe et/ou intégrer le Conseil d'Administration, qui se réunit en principe trois fois par an ?

Devant l'**absence de candidature**, il est proposé de passer au point suivant de l'ordre du jour.

4 – Règlement intérieur

L'ancien règlement intérieur nécessitant une **actualisation** (adresse, horaires, emprunts...), un certain nombre de modifications – *surlignées en jaune dans l'annexe au présent compte-rendu* – sont proposées et discutées, avant d'être soumises au vote de l'assemblée générale.

Vote sur le règlement intérieur modifié : 0 contre - 0 abstention - 51 pour

Le règlement intérieur modifié est adopté à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

5 – Projets

- **du 11 au 27 mars : printemps des poètes**

Pour sa vingt-cinquième année, cette manifestation francophone France-Québec aura pour thème les « frontières » : à cette occasion la Bibliothèque les Mille Feuilletts présentera quelques livres de poésies, à consulter sur place ou à emprunter. Des supports seront également mis à disposition pour accrocher des poésies et permettre de laisser l'imagination s'exprimer pour le plaisir de tous...

- **24 mars : soirée théâtre**

Avec « un ciel rempli d'oiseaux », la Bibliothèque vous propose de découvrir le spectacle proposé par les compagnies « Théâtre au village – Passeurs de mémoire » en hommage à l'artiste peintre Ceija Stojka, née en 1933 en Autriche dans une famille Rom.

Déportée à 10 ans (Auschwitz, Ravensbrück et Bergen-Belsen), analphabète, autodidacte, elle s'adonne à la peinture à l'âge de 60 ans : à sa mort, en 2013, elle laisse plus d'un millier d'œuvres.

Avec Un ciel rempli d'oiseaux, Antoine Choplin, dans une écriture superbe, lui rend un hommage très émouvant, hymne à la création artistique qui seule permet vraiment de transcender l'expérience vécue, et de l'ouvrir sur l'universel. Un hommage qui, incarné par Juliette Savioz, se transforme en un moment de théâtre simple, intime, et d'une grande intensité.

La représentation aura lieu dans la Salle de Conférences de l'Envolée, au second étage.

Entrée libre – participation au chapeau

- **29 mars à 11h : atelier Pixel Art**

Cette animation sur le thème "Crée ta propre animation de pixel art" est proposée par le Conseiller Numérique et destinée à des enfants de 8 à 12 ans. Inscription obligatoire auprès de la Bibliothèque car l'effectif est limité à un maximum de 6 enfants pour cette séance.

- **12 avril à 10h : heure du conte**

Jocelyne Pellicano reviendra à la Bibliothèque pour de nouvelles histoires et le plus grand plaisir des petites et grandes oreilles qui viendront l'écouter...

- **mois de mai : l'Italie** (*en lien avec le Festival du Livre de Paris*)

- **9 et 10 juin : opération Premières Pages**

Chaque enfant né ou adopté en 2022 recevra le livre "Une toute petite goutte de pluie" et pourra participer à différentes animations. La Bibliothèque est partie prenante de cette opération qui se déroulera cette année à St Alban Leysse.

- **automne : soirée spectacle**, à définir

- **décembre : contes et chant de Noël**, si possible en lien avec l'Ecole de Musique

6 – Questions diverses

La boîte aux lettres qui sert pour le retour des livres est souvent trop pleine entre le mercredi et le vendredi, ou pendant les périodes de congés. Pour éviter cet engorgement ou permettre de déposer des ouvrages trop grands pour l'ouverture, il est suggéré après discussion que les livres puissent aussi être déposés en Mairie, à l'accueil, lorsque c'est nécessaire. Monsieur le Maire valide cette proposition et une information sera faite auprès des lectrices et lecteurs de la Bibliothèque.

Monsieur le Maire prend la parole pour remercier toute l'équipe des bénévoles d'avoir assuré le bon fonctionnement de la Bibliothèque en absence de la bibliothécaire, en maintenant les mêmes horaires d'ouverture au public et l'accueil des classes de l'école élémentaire.

L'ordre du jour étant épuisé et en absence d'autre question, la séance est levée à 19 h 15.

le secrétaire, Nicolas Pavlidès

la trésorière, Marie Vallet



BIBLIOTHÈQUE LES MILLE FEUILLETS

Bâtiment l'Envolée – 8 place de la Mairie – 73230 BARBY

tél. : 04 79 71 35 79

mél. : bibliotheque-barby@wanadoo.fr

site : www.bibliotheque-barby.fr

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

La bibliothèque « Les Mille Feuilles » est une association ouverte à tous les publics, chargée de contribuer à la promotion de la lecture, à l'information documentaire et à l'accès Internet. L'accès à la bibliothèque et la consultation sur place sont libres, ouverts à tous et gratuits.

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

- Lundi de 16h à 18h
- Mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h30
- Vendredi de 16h à 18h
- Samedi de 10h30 à 12h

Les responsables et bénévoles de la bibliothèque sont à la disposition des usagers pour les aider à exploiter pleinement les ressources de la bibliothèque.

PRÊT

Le prêt est réservé aux usagers dûment inscrits. Pour s'inscrire à la bibliothèque, l'utilisateur doit justifier de son identité, de son domicile et acquitter une cotisation dont le montant est de :

- gratuit pour les enfants et les jeunes jusqu'à 18 ans
- 12 € pour une adhésion individuelle
- 18 € pour une adhésion familiale

On peut emprunter huit documents pour une durée de trois semaines, durée pouvant être prolongée à la demande de l'utilisateur.

Tout changement de domicile doit être signalé à la bibliothèque.

L'adhésion est valable un an à partir de la date d'inscription.

Les ouvrages de référence (dictionnaires, ...) sont à consulter sur place.

Les documents perdus ou détériorés doivent être remplacés ou remboursés par l'emprunteur.

Tout retard supérieur à un mois pourra entraîner des pénalités, à savoir 0,50 € par ouvrage.

En cas de perte de la carte d'adhérent, elle ne pourra être remplacée que sous forme numérique.

APPLICATION

Tout usager de la bibliothèque s'engage à se conformer au présent règlement.

En cas de non-respect, l'inscription pourra ne pas être renouvelée et le prêt interdit.

Les responsables et bénévoles de la bibliothèque sont chargés de la communication aux lecteurs du présent règlement et de son application.